



02.05.2019 - 14:32 Uhr

Message sur la coopération internationale 2021-2024 - procédure de consultation / Une réussite suisse qu'il importe de poursuivre

Berne (ots) -

Le 2 mai, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation concernant le rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024. La CRS se félicite qu'il entende poursuivre sa contribution à la résolution de problèmes internationaux au moyen d'un dispositif ciblant les pays les plus pauvres. Elle plaide pour une coopération internationale axée sur la solidarité et non au service d'intérêts particuliers propres à la Suisse. Il est important que la lutte contre la pauvreté reste une priorité et que les moyens alloués à cette entreprise soient revus à la hausse.

La coopération internationale de la Suisse est une réussite, et ses acteurs sont estimés pour leur fiabilité par leurs partenaires dans le monde entier. Grâce à des engagements sans précédent dans la lutte contre la pauvreté pris dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies, puis du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les populations dans la plupart des pays en développement ont vu leurs conditions de vie s'améliorer. En 1990, la pauvreté frappait une personne sur trois; aujourd'hui, elle n'en touche plus qu'une sur dix. Il convient de maintenir ces avancées et la bonne réputation dont jouit la Suisse à l'international grâce à son engagement.

Priorité à la lutte contre la pauvreté

La Croix-Rouge suisse (CRS) tient tout particulièrement à ce que la lutte contre la pauvreté reste une priorité de la coopération internationale et à ce que les moyens alloués à cet effet soient revus à la hausse. Parce qu'elle sort gagnante de la mondialisation, la Suisse est investie d'une responsabilité spéciale vis-à-vis des personnes moins privilégiées dans les pays les plus déshérités et se doit de soutenir celles-ci dans leurs aspirations au développement. En 2011, le Parlement a décidé de consacrer 0,5% du RNB de notre pays à cette entreprise. En signant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, la Suisse s'est engagée, à moyen terme, à relever cette part à 0,7%. Elle se doit de tenir sa promesse.

La coopération au développement est un axe important de la coopération internationale. Concourant à réduire les inégalités dans les pays pauvres, elle est le gage d'un avenir meilleur pour les populations. Elle passe par l'amélioration des conditions sanitaires. La CRS est convaincue que la bonne santé de la population a un rôle de moteur aussi bien pour l'économie que pour la société et qu'il est plus facile de se sortir de la pauvreté par ses propres moyens quand on est bien portant. L'amélioration de la santé, l'une des préoccupations majeures de la CRS, doit rester un volet important de la coopération internationale de la Suisse.

Ne pas opposer aide humanitaire et coopération au développement

Présente dans 191 Etats à travers le monde, la Croix-Rouge soutient les communautés sur le long terme avant, pendant et après une catastrophe. L'expérience a démontré que le renforcement des acteurs étatiques et de la société civile dans les pays concernés joue un rôle déterminant dans le succès de l'aide. Or c'est précisément dans les pays fragilisés où les risques naturels sont élevés que la CRS investit de façon ciblée dans la préparation et la prévention. L'objectif est de réduire le bilan humain et matériel des catastrophes et des crises. Pour un impact maximum, cet engagement suppose de lier prévention, aide humanitaire d'urgence et coopération au développement à long terme. Forte de ce constat, la CRS appelle de ses vœux une approche de la coopération internationale où aide humanitaire et coopération au développement se complètent et se renforcent mutuellement.

Pas de coopération au développement au service d'intérêts propres à la Suisse

Un dispositif de coopération au développement efficace requiert un engagement à long terme et doit améliorer les perspectives d'avenir des populations. Il n'est pas constructif de concentrer ponctuellement son action dans un pays particulièrement touché par l'exil forcé et l'émigration. Il est plus pertinent que la Suisse s'engage dans une région pour aider les pays d'accueil à gérer l'afflux massif de migrants. La CRS appelle la Suisse à ne pas mettre son dispositif de coopération internationale au service d'intérêts généralement court-termistes de politique migratoire, mais à le déployer primo là où la pauvreté est la plus criante et, secundo, dans les pays touchés par des conflits violents ou des catastrophes naturelles.

Contact:

Sabine Zeilinger
Porte-parole CRS
Tél: +41 58 400 44 10
Mobile: +41 79 337 53 93
sabine.zeilinger@redcross.ch